

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° II-1003

présenté par

Mme Buffet, Mme Faucillon, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, M. Chassaigne,
M. Dharréville, M. Dufrègne, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,
M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

ARTICLE 38**ÉTAT B****Mission « Sport, jeunesse et vie associative »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Sport	0	0
Jeunesse et vie associative	25 000 000	0
Jeux olympiques et paralympiques 2024	0	25 000 000
TOTAUX	25 000 000	25 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel vise à ajouter 25 millions d'euros au FDVA afin de compenser la fin de la réserve parlementaire. En effet, la réserve parlementaire permettait de verser aux alentours de 50 millions d'euros aux associations, sa suppression n'est que partiellement compensée par le FDVA.

Ainsi, il est proposé, pour répondre aux règles de dépôt des amendements budgétaires, de transférer 25 millions d'euros de l'action 01 du programme jeux olympiques et paralympiques 2024 à l'action 01 du programme jeunesse et vie associative.